

D2025-036

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.*

Date de convocation : 26 mars 2025

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, DOCHEZ Alain, COQUEL Isabelle, GAZET André, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, MINGUET Géraldine, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Vérène, BELZANNE Arnaud, COURNOL Stéphane, MAHE Lucie, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Procurations :

Delphine LINGEMANN à Isabelle JOURDY
Antonio CANAVEIRA à Michel AUBAGNAC Antonio
Virginie MICHEL à Jean-Pierre LUNOT
Bruno TIRADON à André GAZET
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25 dont 5 procurations

*Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.*

**OBJET : 170 ans des thermes : Convention de partenariat avec un influenceur**

Rapporteur: Mme Lucie MAHE, conseillère municipale

Dans le cadre des festivités des 170 ans de l'Etablissement Thermal de Royat, programmées les 27, 28 et 29 juin prochain, il convient de fixer les modalités d'intervention de Monsieur Willy Trussardi, influenceur, ingénieur en nutrition, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Royat.

L'essentiel des termes de cette convention sont les suivants :

D2025-036

## OBJET DE LA CONVENTION

Monsieur Willy TRUSSARDI s'engage à :

- Participer aux teasers de présentation de l'événement,
- Participer aux conférences de presse, à la soirée de lancement de l'événement le vendredi 27 juin 2025, et aux événements phares du week-end des 27, 28 et 29 juin 2025 et de partager son expérience sur les réseaux,
- Relayer des publications de la Ville, de la Route des Villes d'Eaux ou la création de contenus relatifs à l'événement, en accord avec les organisateurs,
- Partager son expérience aux Thermes de Royat et à Royatonic sur les réseaux,

La Ville de Royat s'engage à :

- Mettre en avant Willy Trussardi en tant que Parrain de l'événement,
- Accueillir Willy Trussardi et sa famille (épouse et 2 enfants) aux Thermes de Royat et à Royatonic, selon des modalités à définir ensemble,
- Conventionner avec Clermont Auvergne Volcans, afin de mettre en vente les livres de M. Trussardi dans les boutiques de la structure,
- Réserver un espace durant les 2 jours (28 et 29 juin) pour un Foodtruck de SoDiet burger (restaurant de burgers à emporter de M TRUSSARDI) si Monsieur TRUSSARDI le souhaite.

## DURÉE DE LA CONVENTION

Du 15/04/2025 jusqu'au 07/07/2025.

## DISPOSITIONS FINANCIERES

Le partenariat est conclu à titre gracieux.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec M. William TRUSSARDI*

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme,

Le Maire,

Marcel ALEDO

Lucie MAHE,

Secrétaire de séance

